



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 JUILLET 2022

Convoqué le 01 juillet 2022, le conseil municipal de MONTREGARD s'est réuni en séance publique en mairie, le vendredi 08 juillet 2022 à 20h00 sous la présidence de Gilles JURY, Maire.

Présents : JURY Gilles, MOULIN Emmanuel, ROMEAS Frédéric, FAYARD Jean-François, MOULIN Martine, PICHON Christophe, RANCON Raphaël, MONGEVILLE Christophe, SAMUEL Béatrice, CROUZET Marc, GUERIN Nathalie, BANCEL Jean-Paul, MONTERYMARD-GRAS Florence

Excusés : MENIS Alexandre, TERRIER Blandine

SECRETARE DE SEANCE

Le Conseil Municipal nomme Mr RANCON Raphaël comme secrétaire de séance

APPROBATION PROCES VERBAL

Le Conseil Municipal approuve la séance du conseil municipal du 02 juin 2022 (décision unanime)

ACQUISITIONS TERRAINS

1 – Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la requalification du centre bourg, la commune a fait part à Mme CHAZALET Brigitte le souhait d'acquérir les parcelles H 158 et H 159 situées rue des Sucs pour une surface respective de 113 m² et 357 m².

Après échanges et négociations, il est proposé d'acheter ces deux parcelles au prix de 14 € le m² soit un montant de 6580 €.

Le Conseil Municipal valide cet achat : 11 pour et 2 abstentions.

2 – Monsieur le Maire rappelle le projet d'acquisition de la parcelle H 26 située Chemin de Ronde appartenant à Mr Gilbert MOURGUE pour une superficie de 3790 m². Cette parcelle présente un atout touristique par sa proximité du circuit des Vieilles Pierres et la statue de Saint Jean François Régis.

Après échanges et négociations, il est proposé d'acheter cette parcelle au prix de 0.9235 € le m² soit un montant arrondi à 3 500 €.

Le Conseil Municipal valide cet achat : 10 pour et 3 abstentions.

3 - Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la requalification du centre bourg, il est nécessaire d'acquérir une bande de terrain sur les parcelles H 875 et H 876 situées rue du Calvaire, appartenant à Mr et Mme PAULET Michel. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'élargissement de la voirie qui consiste à reconstruire le mur de soutènement sur toute sa longueur.

Il est proposé d'acquérir cette bande de terrain, dont la superficie exacte sera déterminée après travaux, au prix de 20 € le m².

Le Conseil Municipal valide cet achat : unanimité.

PETITE AUBERGE

1 - Monsieur le Maire rappelle le souhait d'acquérir la SARL La Petite Auberge suite à son placement en liquidation judiciaire.

Madame Corinne MAGNE CANTERI, Juge Commissaire au Tribunal de Commerce a procédé à l'établissement de l'ordonnance en date du 12 mai 2022, validant la liquidation judiciaire au profit de la Commune de MONTREGARD moyennant le prix de 15 000 € :

- 1 000 € pour les éléments incorporels,
- 14 000 € pour les éléments corporels.

Il est proposé de donner l'autorisation à Monsieur le Maire pour engager toutes les démarches nécessaires dans le traitement de ce dossier et de signer tous documents liés à cette procédure.

Le Conseil Municipal valide cette demande : unanimité.

2 – Monsieur le Maire précise que l'ordonnance du 12 mai 2022 prévoit l'entrée en jouissance et le transfert de propriété dès la date de notification par le greffe du Tribunal à minuit.

Dans le cadre de l'exploitation du fonds de commerce, il est proposé de signer un acte de location gérance ou d'un bail commercial. Il est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à choisir le gérant et à signer l'acte notarié et tous documents liés à l'exploitation de ce fonds de commerce.

Le Conseil Municipal valide cette demande : unanimité.

MODIFICATIONS BUDGETAIRES

- Décision modificative N° 1 : Budget EAU

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'à la demande du Service de Gestion Comptable d'Yssingaux, il y a lieu de prévoir des crédits budgétaires pour comptabilisation des créances douteuses sur le budget de l'eau.

Monsieur le Maire présente la décision modificative N° 1 Budget Eau : tableau en annexe.

Le Conseil Municipal valide cette demande : unanimité.

- Décision modificative N° 1 : Budget Assainissement

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'à la demande du Service de Gestion Comptable d'Yssingeaux, il y a lieu de prévoir des crédits budgétaires pour comptabilisation des créances douteuses sur le budget de l'assainissement.

Il est également nécessaire de réajuster les crédits budgétaires concernant l'étude diagnostique et schéma directeur d'assainissement suite à l'attribution du marché au Bureau Conseil MONTORIER.

Monsieur le Maire présente la décision modificative N° 1 Budget Assainissement : tableau en annexe.

Le Conseil Municipal valide cette demande : unanimité.

VOIRIE FORESTIERE LA NAUTE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la création de la voirie forestière de La Naute, il est nécessaire de solliciter les propriétaires pour l'acquisition de terrains nus pour la création de dépôts et aire de retournement. Le prix d'acquisition a été fixé à 0.20 € le m2.

Après la réalisation des travaux et le bornage par un géomètre foncier, il est proposé d'acquérir les parcelles suivant l'annexe jointe.

Le Conseil Municipal valide cette demande : unanimité.

Le Maire,

Gilles JURY

Le Secrétaire de Séance,

Raphaël RANCON

ANNEXES

43142 Code INSEE	COMMUNE DE MONTREGARD Budget de l'Eau	DM n°1 2022
----------------------------	---	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DECISION MODIFICATIVE N° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-61523 : Entretien et réparations réseaux	700.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	700.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	700.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00 €	700.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	700.00 €	700.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

43142 Code INSEE	COMMUNE DE MONTREGARD Budget Assainissement	DM n°1 2022
----------------------------	---	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DECISION MODIFICATIVE N° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements et aux provisions	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70611 : Redevance d'assainissement collectif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	200.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	200.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	200.00 €	0.00 €	200.00 €
INVESTISSEMENT				
R-131 : Subventions d'équipement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 650.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 650.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 850.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 850.00 €
D-203 : Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	0.00 €	15 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	15 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	15 500.00 €	0.00 €	15 500.00 €
Total Général		15 700.00 €		15 700.00 €

Tableau d'acquisition de parcelles voirie forestière La Naute :

PROPRIETAIRES	REFERENCES CADASTRALES		SURFACES PARCELLES TERRAINS (en m2)	MONTANT TRANSACTION
	ANCIENNES	PARTIE CEDEE		
Marie-Hélène MOUNIER épouse SOUVIGNET	E 113	E 816	385	77.00
Rosa JUGE	E 108	E 830	247	49.40
	E 109	E 832	510	102.00
	E 110	E 835	10	2.00
		E 836	2	0.40
Groupement Forestier La Borie Marie-Thérèse RIOCREUX	E 127	E 818	110	22.00
	E 128	E 820	336	67.20
	E 129	E 822	482	96.40
Marcel GUERIN	E 779	E 838	173	34.60
		E 839	416	83.20
Jacqueline SOUVIGNHEC épouse FRANC	E 103	E 824	403	80.60
TOTAUX			3 074	614.80